

LES CENTRES D'IMAGERIE MEDIKA

IRM - SCANNER - CONE BEAM - RADIOGRAPHIES - ECHOGRAPHIES — INFILTRATIONS - MAMMOGRAPHIES -BIOPSIES SOUS STÉRÉOTAXIE - DENSITOMÉTRIE OSSEUSE - RADIOLOGIE VASCULAIRE ET INTERVENTIONNELLE

www.medika.fr

FICHE D'INFORMATION PATIENT

LAVEMENT COLIQUE

Fiche d'information aux patients, réalisée selon les recommandations de la Société Française de Radiologie (SFR)

Madame, Monsieur vous allez avoir un lavement colique au produit de contraste,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

Qu'est-ce qu'un rayon X?

Les rayons X sont des rayonnements invisibles capables de traverser le corps humain et qui sont arrêtés partiellement par lui. La différence d'atténuation du rayonnement X provoquée par les différents composants du corps humain (os, graisse, muscles, eau, air, vaisseaux...) permet de créer l'image en radiologie.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

De quoi s'agit-il?

Le lavement au produit de contraste permet de voir des lésions du côlon (gros intestin).

Cet examen utilise des rayons X. Aucun risque n'a pu être démontré dans ce domaine compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

Le déroulement de l'examen

L'examen se fait essentiellement en position couchée. Il consiste à prendre plusieurs radios après avoir rempli l'intestin avec un liquide opaque aux rayons X. Celui-ci est introduit à l'aide d'une canule, par l'anus. Pendant l'examen on pourra également insuffler de l'air pour déplisser les parois du côlon.

La durée de l'examen est en moyenne de 20 à 30 minutes.

Quels produits utilise-t-on et que ressentirez-vous?

Des produits à base d'iode, opaques aux rayons X, seront utilisés. Le type de ces produits et leurs modalités d'administration seront adaptés à votre cas par le médecin radiologue. Ce choix dépendra notamment des informations sur votre état de santé que vous aurez données avant l'examen.

Vous ne ressentirez aucune douleur dans l'immense majorité des cas. Cependant, en cas d'injection intraveineuse, il n'est pas rare de ressentir une sensation de chaleur au moment de l'injection, ou encore un goût bizarre dans la bouche.

Quelles complications peuvent survenir pendant l'examen?

Tout acte médical sur le corps humain, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité maximales comporte un risque de complication.

Les complications du lavement au produit de contraste sont très rares : blessure de la paroi intestinale ou d'un organe voisin. Ces complications sont graves et nécessitent souvent une opération chirurgicale urgente. Si vous constatez des douleurs au cours de l'examen, il faudra le dire immédiatement au radiologue.

Des réactions de type allergique sont également possibles, mais elles restent exceptionnelles et sont le plus souvent sans conséquences.

De petites douleurs, supportable, sont habituelles.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Apportez le jour de l'examen :

- La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
- Tous vos résultats d'analyses de sang et/ou d'urine
- Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- > La liste écrite des médicaments que vous prenez
- Le guestionnaire avant examen
- > Le Consentement éclairé du patient

Pour l'examen :

En dehors de l'urgence, le côlon doit être parfaitement propre pour permettre un examen précis.

Pour cela, vous devez prendre une purge avant l'examen. Veuillez suivre à la lettre les instructions qui vous seront données pour cette préparation. Malgré des consignes bien suivies, la préparation peut parfois s'avérer insuffisante et faire renoncer à la poursuite de l'examen.

Pendant et après l'examen :

Signalez immédiatement toute douleur importante.

L'ensemble des équipes de MEDIKA reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires :

Au 01 30 72 33 30 (du lundi au samedi matin de 09h00-13h00 et 14h00- 19h00) et à contact@medika.fr